

PROCLAMATION DES RESULTATS DES ELECTIONS LOCALES 2018

**Ivoiriennes, Ivoiriens, chers frères et sœurs,
Chers amis de la Côte d'Ivoire, Mesdames et Messieurs,**

Le cycle électoral engagé en 2015, par la tenue du scrutin présidentiel le 25 Octobre 2015, du scrutin référendaire, le 30 Octobre 2016, du scrutin législatif, le 18 Décembre 2016, puis du scrutin sénatorial, le 24 Mars 2018, vient d'être bouclé avec l'organisation des élections couplées des Conseillers Régionaux et des Conseillers Municipaux, le samedi 13 Octobre 2018.

S'agissant des élections locales du 13 Octobre dernier, et tout comme pour les scrutins précédents, les opérations de vote proprement dites se sont déroulées dans un climat globalement apaisé.

Quelques incidents malheureux ayant entraîné mort d'homme à Lakota, notamment, et des blessés dans plusieurs localités du pays, ont assombri le décor, hélas.

Aussi, la Commission Electorale Indépendante voudrait-elle exprimer, par ma voix, ses vifs regrets pour ces incidents indépendants de sa volonté, qu'elle condamne avec force, ainsi que sa profonde compassion aux familles meurtries et endeuillées, en même temps que ses prières pour le repos de l'âme du défunt, et un prompt rétablissement des blessés.

La Commission Electorale Indépendante tient, aussi à adresser, par ailleurs, ses chaleureux remerciements à chacun de vous, chers frères et sœurs, pour l'esprit de discipline et de sagesse dont la très grande majorité d'entre vous a fait preuve durant la campagne électorale et lors du déroulement des scrutins.

Notre profonde gratitude à l'ensemble du Gouvernement ivoirien, aux Partenaires extérieurs et au PNUD particulièrement qui nous a fourni un appui logistique significatif, aux Formations et Groupements politiques de notre pays,

aux Organisations de la Société Civile ivoirienne, aux Structures nationales impliquées dans la conduite de ces élections locales, pour leur soutien qui aura permis à notre Commission de mener, à bonne fin, cette compétition.

Une adresse spéciale à tous les agents électoraux, au nombre de **76 000**, mobilisés à l'occasion, pour la gestion des **20.000** bureaux de vote ouverts sur l'ensemble du territoire.

Mesdames et Messieurs, chers frères et sœurs,

Les scrutins couplés, les deuxièmes du genre pour notre pays, après ceux de 2013, ont vu la participation :

- aux Régionales, de 88 listes de candidatures dont 47 émanant de quatre (04) partis et groupements politiques, toutes tendances confondues, et 41 listes indépendantes, d'une part
- aux Municipales, de 685 listes dont 296 conduites par cinq (05) formations politiques, et 389 listes indépendantes, d'autre part.

Lors des dernières élections locales de 2013, nous avons enregistré 83 listes aux Régionales et 665 listes aux Municipales.

Depuis la fin des opérations de vote et la remontée, à notre siège à Abidjan, de l'ensemble des résultats enregistrés, notre Commission Centrale a procédé à la validation progressive de ces résultats, et le porte-parole de notre Institution les a proclamés, au fur et à mesure, sur les antennes de la RTI que je tiens à remercier chaleureusement.

Je voudrais indiquer que la CEI n'a pas été en mesure de valider, à ce jour, les résultats des élections Régionales dans le Guemon où les procès-verbaux de dépouillement ont été détruits en grande partie lors des incidents survenus à Facobly. Elle n'a pu le faire non plus pour les Municipales qui se sont déroulées dans la Commune de Port-Bouet, en raison du nombre élevé de bureaux de vote ayant été vandalisé par des individus non identifiés.

La CEI portera prochainement à la connaissance des candidats et des populations électorales concernés, les mesures qu'elle aura prises, en accord avec le Gouvernement, pour la reprise des scrutins dans ces circonscriptions.

Comme le prescrit notre loi électorale, nous avons transmis à la Chambre Administrative de la Cour Suprême, en charge du traitement du contentieux électoral des élections locales, au fur et à mesure de la proclamation des résultats définitifs, les documents électoraux, à savoir les procès-verbaux de dépouillement des votes et de recensement général des votes ainsi que les pièces justificatives y afférentes.

Je voudrais rappeler à cet égard que le droit de contester une élection dans une circonscription appartient à tout candidat, toute liste de candidat ou tout électeur de la circonscription, dans le délai de cinq (5) jours à compter de la date de proclamation des résultats.

Permettez-moi de vous communiquer, à présent, les statistiques globales des deux scrutins, non compris, bien entendu, les résultats de la Région du Guemon et de la Commune de Port-Bouët.

1/Election des Conseillers Régionaux

- Electeurs inscrits : **4.397.006**
- Votants : **2.038.466**
- Taux de participation : **46,36%**

Listes de candidatures élues (30 Conseils élus):

- RHDP : **18** soit **60 %** des Conseils
- PDCI RDA : **06** soit **20%**
- INDEPENDANTS : **03**, soit **10 %**
- PDCI RHDP : **02** soit **6,67%**
- FPI : **01**, soit **3,33 %**

2/ Election des Conseillers Municipaux (200 Conseils élus) :

- Electeurs inscrits : **4.321.837**
- Votants : **1.564.671**
- Taux de participation : **36,20%**

Liste des candidatures élues :

- RHDP : **92 soit 46 % des conseils municipaux**
- INDEPENDANTS : **56 soit 28 %**
- PDCI RDA : **50 soit 25%**
- FPI : **02 soit 01%**

Je voudrais souligner que les taux de participation enregistrés pour ces élections 2018 traduisent un intérêt certain de nos populations pour ces consultations de développement local. Ces taux sont, en effet, supérieurs sinon, sensiblement proches de ceux enregistrés lors des élections locales de 2013 : **44,37 %** pour les Régionales et **36,49 %** pour les Municipales.

C'est pourquoi, je voudrais exprimer nos vifs remerciements à tous, pour votre participation significative à ces consultations, et à tous les candidats qui ont mené campagne et compété avec un fair-play globalement exemplaire.

Il me plait d'adresser enfin, nos chaleureuses félicitations aux vainqueurs des scrutins, et nos encouragements à ceux qui n'ont pas remporté la palme cette fois-ci et l'auront la prochaine fois, comme nous le leur souhaitons.

Mesdames et Messieurs, Chers frères et sœurs,

Comme je l'indiquais plus haut, le cycle électoral ouvert en 2015 est arrivé à son terme avec la tenue des élections locales. Aboutissement heureux de tant d'efforts déployés et de sacrifices consentis par tous, pour doter notre pays de toutes les Institutions et instances de gouvernance des affaires de l'Etat.

Merci à tous et à toutes pour les avancées et les nouvelles marches que vous avez permis à notre pays de franchir dans sa quête continue de maturité démocratique et d'un développement harmonieux de toutes ses contrées.

Je ne saurais clore mon adresse, sans renouveler toute notre reconnaissance au Gouvernement qui n'a ménagé aucun effort pour nous accompagner et nous appuyer, ainsi qu'à toutes les autres parties prenantes au processus électoral qui s'achève avec les élections locales.

Il importe maintenant que nous fassions, tous et toutes, preuve d'un sens élevé de responsabilité et d'un esprit de civisme exemplaire pour utiliser toutes les voies légales pour les contestations éventuelles des résultats proclamés, afin de promouvoir et maintenir un climat post électoral apaisé, dans l'intérêt supérieur de notre pays.

Puisse le Tout-Puissant nous y aider et conduire, au quotidien, les destinées de notre cher pays.

Je vous remercie.

Youssouf BAKAYOKO
Président de la Commission Electoral Indépendante

Abidjan le 16 octobre 2018